

Eau du Ponant

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).

Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau

- Secrétariat : 02 98 21 37 67
- Service environnement : 02 98 21 34 49
- Pôle Emploi : 3949
- CPAM : 3646
- Mission locale : 02 98 21 52 29

Conciliatrice de justice

Tous les jeudis. M-F. Le Guen – Mairie - Landerneau

Tél 06 81 89 62 40 - marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr

Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

Protection Maternelle et Infantile (PMI) :

Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.

Renseignements au 02 98 85 95 20.

Relais Petite Enfance (RPE ex-RPAM) :

Le relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnels de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives etc...

Tél 02 98 43 63 97 Email : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhomme - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau. Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@ccpld.bzh

Professionnels de santé

Masseur-kinésithérapeute :

Hubert CASTREC – Tél : 02 98 20 21 82
2, Route de Kerhuon - Sur RDV.

Pharmacie RICHARD :

Tél : **02 98 20 28 76**

L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30

Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h.

06/03	Pharmacie de la Rade à Plougastel-Daoulas
13/03	Pharmacie du pont habité à Landerneau
20/03	Pharmacie Audrain à Plounéventer
27/03	Pharmacie Premel Cabic à Landerneau

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez le 3237.

Maison de santé

2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :

Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)

Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h

Afin de faciliter l'accès au cabinet médical, les médecins ont mis en place une prise de RDV en ligne : il vous suffit de taper dans un moteur de recherche le nom du médecin suivi de Medphone, la première fois il faut créer un compte, puis vous pouvez prendre RDV sur certaines plages horaires dédiées.

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le 15.

Infirmière :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : **02 98 20 23 15**

Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Orthophoniste :

Marion LAMIRAUX - Tél : **02 56 31 43 89**

Recyclerie – Le Triporteur

Rue des Glénan - 29800 Plouédern

Dépôts : le mercredi et le vendredi de 14h à 16h30.

Vente et dépôts : le samedi de 10h à 16h30.

Contact : 06 06 41 39 48

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 3, 17 et 31 mars.

Ordures ménagères : jeudis 10 et 24 mars.

➤ Merci de positionner vos poubelles poignées vers la chaussée.

➤ Merci de mettre les masques dans la poubelle verte.

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50

Horaires d'été de la déchetterie :

9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Déchets de jardin - Stationnement remorque

Lundi et mercredi :

07/03	Keryvonne	02/03	Kergréac'h
14/03	Ker Arzel	09/03	Chapelle Sainte Anne
21/03	Hameau de Parc Hir	16/03	Route de Landerneau
28/03	Place du château	23/03	Route de Kerhuon
		30/03	Lot de Rochebrune

Week-end :

04/03	Keranna
11/03	Rue Guébriant
18/03	Ty Naot
25/03	Route de Kerhuon / Streat Nevez

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm** (pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères).

Vie Paroissiale – Messes de janvier

Messes dim 6 et 20 mars à 10h30 à Saint-Divy

La paroisse « Notre Dame de tout remède en pays de Landerneau » organise une marche au Carême. Elle aura lieu le dim 13 mars, après-midi à la chapelle de St Herbot de St Thonan jusqu'à St Divy, où une messe se tiendra à 17h (possibilité d'assister à la messe sans avoir marché).

Les élus à votre écoute (Permanences du Maire et des Adjointes) :

David ROULLEAUX, Maire.....	Jeudi 17h00 - 18h00
Thierry ROUDAUT, 1 ^{er} adjoint (Urbanisme - Voirie - Environnement - Cadre de Vie)	Lundi 17h00 - 18h00
Pauline BENOIT, 2 ^{ème} adjointe (Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse)	Sur rendez-vous
Erwan GALERON, 3 ^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)	Sur rendez-vous
Marilyne BENOIT, 4 ^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme) ...	Lundi 16h00 - 17h00

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis.

Marché



<https://laforest.bzh/vie-economique/marche/>

Nolwen et Vicky, « À la volée », sont heureuses de vous annoncer leur retour sur le marché, pour la saison de plantation, dès le 26 mars. Comme l'année dernière, elles proposeront un large choix de plants de légumes, d'aromatiques et de fleurs.



Cérémonie du Fessiou

Compte tenu de la situation sanitaire il n'a pas été possible de réaliser, le 4 février, une cérémonie importante en mémoire des trois résistants tués le 4 février 1944 par l'armée allemande au niveau du pont du Fessiou.

Toutefois, dans le respect du devoir de mémoire, une gerbe a été déposée par David ROULLEAUX, Maire. Une autre gerbe a également été déposée par le représentant du Souvenir Français. L'UNC Forestoise, représentée par son Président et le porte-drapeau ainsi que le représentant du Souvenir Français et les porte-drapeaux étaient présents.



Assemblée générale de l'UNC des combattants

L'Assemblée Générale de l'UNC des combattants s'est déroulée le samedi 29 janvier 2022 sous la Présidence de **Claude BAIL**. Après un moment de recueillement l'AG a permis de relater ce que nous avons pu faire en 2021 malgré la COVID et ce qui est prévu pour 2022. **Laurent BIANCOTTO**, Trésorier, a présenté la situation financière de l'association.

Suite à la présentation de nouveaux statuts, le bureau a démissionné puis une AGE s'est ensuite ouverte pour procéder au vote des nouveaux statuts qui ont été approuvés à l'unanimité. Le bureau a été reconduit à l'unanimité pour un mandat de 3 ans (**C. BAIL**, Président, **A. PERON**, Secrétaire, **L. BIANCOTTO**, Trésorier).

A l'issue de leurs travaux, David ROULLEAUX, Maire, est venu saluer les membres présents et les assurer de son soutien.

Affaires Sociales

➤ Café des aidants

Rendez-vous tous les 1ers jeudis de chaque mois à la Cimenterie de 14h à 16h.

Prochaines dates :

- **Le 3 mars (Annulé)** : « Comment se parler, se dire les choses ? ».
- Une solution devrait être trouvée pour permettre le déroulement des séances du **jeudi 7 avril** :

- De 14h à 16h, au premier étage de la Cimenterie, 12 rue Saint-Ernel à Landerneau
- De 18h à 19h30, au foyer Saint-Yves à Loperhet.

Tél : 02 98 85 99 08

➤ Dons de téléphones

Le CCAS de Landerneau met à disposition des téléphones reconditionnés munis d'une carte prépayée (valable 3 mois) grâce au don de Ecosystem. Le but de cette action est de permettre à des personnes en difficultés, isolées, à la recherche d'un emploi ou ayant besoin d'un mobile pour effectuer des démarches administratives, d'être équipées gracieusement.

Pour bénéficier de cette aide merci de prendre contact soit par mail : mairie@la-forest-landerneau.fr, soit directement à l'accueil de la mairie.



➤ Épicerie solidaire : la Boutique / Ar Stalig

Depuis le 1er janvier 2022, La Forest-Landerneau adhère à l'Épicerie Solidaire de Landerneau.

La Boutique / Ar Stalig, gérée par le CCAS de Landerneau, est à la fois :

* un lieu d'approvisionnement temporaire en denrées alimentaires, produits d'entretien et produits d'hygiène. Elle propose un choix en libre-service en contrepartie d'engagements de la personne et d'une participation financière.

* un lieu, destiné à prévenir et lutter contre les exclusions, en proposant des actions, ateliers ou interventions relatifs à différents thèmes de la vie quotidienne et d'une documentation mise à disposition.

Il s'agit d'une aide temporaire qui permet aux personnes ayant des difficultés financières de disposer d'une aide alimentaire pendant quelques mois. L'épicerie permet également aux personnes accueillies de bénéficier d'ateliers, de conférences ou de sorties culturelles.

Horaires d'ouverture :

- * Lundi : 12h30-15h30
- * Mardi : 14h-17h
- * Jeudi : 14h-18h



L'inscription et l'instruction du dossier se fait au CCAS de Landerneau.

Adresse : 2 Allée des Haras - 29800 Landerneau

Tél : 02 98 21 33 57

Courriel : epicerie.sociale@mairie-landerneau.fr

Plus d'infos sur <https://www.landerneau.bzh/la-boutique/>

Appel à Bénévoles : l'épicerie solidaire recherche des bénévoles pour les 2 journées de collecte prévues les **11 et 12 mars** prochain dans les magasins Intermarché et LIDL.

Si vous êtes disponibles, vous pouvez contacter la Boutique Ar Stalig aux coordonnées ci-dessus.

➤ Vas-Y

Conférence : « ma mémoire, j'y tiens ». Vendredi **11 mars 2022 à 14h00** La Roche Maurice - complexe Roc'h Morvan.

Renseignements www.vas-y.bzh ou 06 16 45 96 75.

6 ateliers sur le même thème auront lieu à la Forest-Landerneau courant novembre et décembre.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés à **partir de mars 2006**.

En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**.

Munissez-vous de votre carte d'identité et du livret de famille.

Vaccination

Les professionnels de santé de la commune - la pharmacienne, les médecins et les infirmières - restent mobilisés pour la vaccination.

Prise de rdv pour la vaccination :

Pharmacie Richard : 02 98 20 28 76 (vaccination à l'officine).

Cabinet médical : 09 83 22 27 27 (vaccination à la maison de santé).

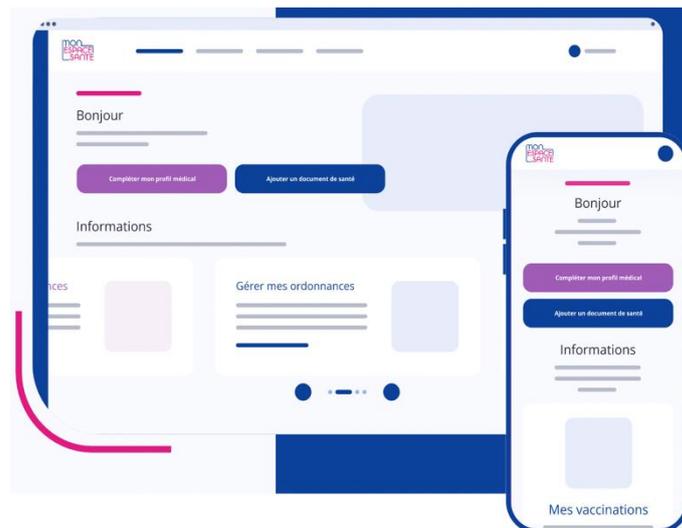
Attention : le centre de vaccination zone du Bois Noir à Landerneau a fermé ses portes le dimanche 27 février dernier.

Mon espace santé

Mon espace santé est un service public français qui permet à chacun de stocker et partager ses documents et ses données de santé de façon gratuite et sécurisée. Les données sont hébergées en France, protégées par l'Assurance maladie.

Parlez-en à votre médecin, infirmier ou pharmacien.

L'activation de **Mon espace santé** s'effectue directement sur le site officiel, accessible sur téléphone, ordinateur ou tablette : monespacesante.fr. Il vous faudra cliquer sur le bouton « **Activer Mon espace santé** », puis renseigner le code provisoire reçu par mail ou courrier et le numéro de votre carte vitale.



Élections présidentielles & législatives

Les élections présidentielles auront lieu :

- Les dimanches **10 & 24 avril**

Les élections législatives auront lieu :

- Les dimanches **12 & 19 juin**

Pour y participer, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Les inscriptions seront closes le **4 mars** pour les élections présidentielles (le 2 mars sur internet) et le **6 mai** pour les élections législatives (le 4 mai sur internet).

Pour s'inscrire, rendez-vous :

👉 Sur le Téléservice du service public :

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

👉 Ou en Mairie.

Pièces à fournir :

> Carte d'identité ou passeport en cours de validité

> Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Animation

➤ Carnaval de la Lune Étoilée

Cette année le carnaval de Landerneau aura lieu le **1er, 2 et 3 avril**. Le défilé des enfants aura lieu le vendredi après-midi. Venez découvrir le char de la Forest et Saint-Divy le Dimanche après-midi. Pour l'occasion, l'ancienne boulangerie sera décorée à l'effigie de Coco par le foyer des jeunes.



➤ Saint Patrick

LA FOREST-LANDERNEAU

Le 12 mars, on fête la St Patrick !

À partir de 10h30 Sur le marché

➤ Frelons

MARCHÉ DE LA FOREST-LANDERNEAU

LANCLEMENT DE LA CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

ORGANISÉ PAR LES BCPA

Animation en présence d'apiculteurs et vente de pièges sélectifs de 10h30 à 12h30

Démonstration de pièges et échanges avec Denis Jaffré à 11h30

Denis Jaffré, apiculteur passionné, et les BCPA

Commandes et renseignements : www.jabeprode.fr

(Outils de capture préventifs et autonomes)

➤ Mobilité

LA FOREST-LANDERNEAU

ANIMATION AUTOUR DES MOBILITÉS DOUCES & ACTIVES

SAM 26 MARS 9H30 - 12H DEVANT L'ANCIENNE BOULANGERIE

Avec la participation de l'association Coup d'pompe

➤ Entretien vélo

Sam 5 mars, 14h à 18h à Landerneau

L'association « coups d'pompe » participera à un atelier d'aide à la réparation des appareils en panne organisé par l'association REPAIR CAFE, à Landerneau, à Kergreïs, à la maison de quartier (près de l'école publique).



Les bénévoles de « Coups d'Pompes » pourront vous aider à faire l'entretien courant du vélo (réparer une roue crevée, régler les freins...).

Ces ateliers seront reconduits tous les mois : le 2 avril, le 7 mai, le 4 juin, le 2 juillet.

Un atelier similaire sera proposé prochainement sur notre commune.

➤ Bourse aux plants

La bourse aux plants revient début avril.

Avis aux Forestois qui ont la main verte pour venir proposer leurs plants, boutures et conseils aux plus novices !



Bibliothèque

Heures d'ouverture :

Mardi & Jeudi 16h 30 /18h30 - Samedi 10h30/12h30

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. **ABONNEZ-VOUS !**

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

> **A noter**, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.

> **Obligation du Pass sanitaire et du port du masque.**

Culture

Projection en avant-première du documentaire qui retrace la création par Marceau Uguen, Forestois, du clip « Pluie » - musique rap - Dee K, clip tourné sur notre commune au mois d'avril dernier.

Rendez-vous **samedi 5 mars à 18h au cinéma Les Studios de Brest.**

Un documentaire d'une trentaine de minutes dans lequel on retrouve beaucoup d'images de La Forest.

La projection sera suivie d'un débat autour du projet.



Mobilité

➤ Résultat du baromètre des villes cyclables

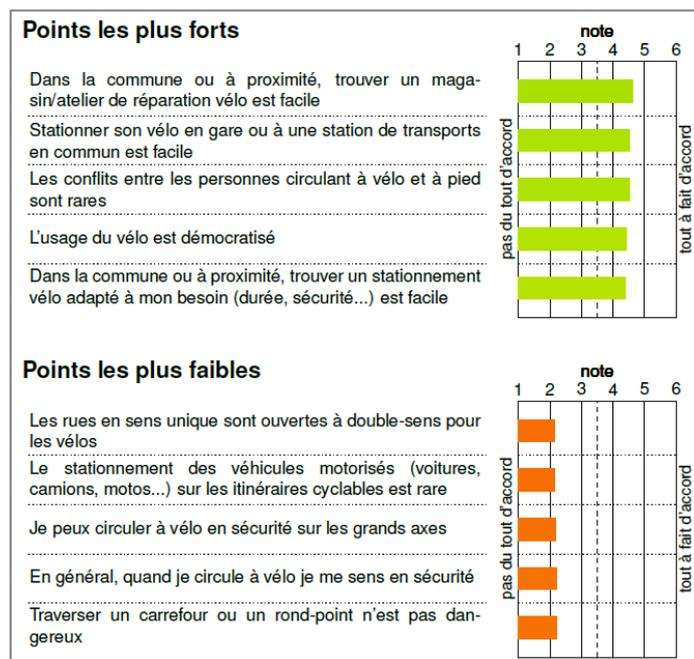
La Fédération française des Usagers de la Bicyclette a publié le 10 février dernier le palmarès de la plus grande enquête au monde sur la perception du climat vélo par les usagers.



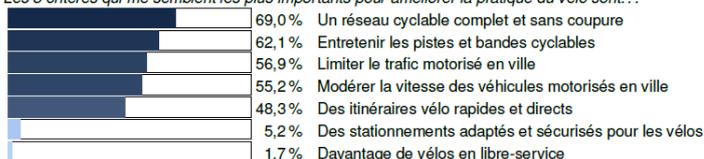
Plus de 277 000 personnes y ont répondu dont 58 à La Forest-Landerneau, ce qui a permis à notre commune de figurer parmi les plus de 1600 communes françaises et plus de 40 communes du Pays de Brest qui ont pu être classées.

La note obtenue est de 3,02 la note moyenne des bourgs et villages étant de 2,96.

Au-delà de cette note, ce sont les réponses aux questions individuelles qui nous donneront des éléments dans le choix de nos prochaines actions.



Les 3 critères qui me semblent les plus importants pour améliorer la pratique du vélo sont...



➤ SNCF/TER BreizhGo : où acheter son titre de transport, son abonnement, renseignements horaires

Par Internet :

Afin de mieux vous aider à préparer votre voyage, acheter et échanger vos billets de train, abonnements régionaux, cartes, la SNCF lance une nouvelle application : <https://www.sncf-connect.com>.



En gare de Landerneau :

- Borne libre-service
- Guichet (achat titre TER – TGV – créer ou recharger la carte KorriGo)
Sam 6h/19h - 8h/18h Dim 8h50/11h45 12h45/19h55

Focus sur la carte KorriGo (carte sans contact GRATUITE) : ce titre de transport est rechargeable à l'unité ou peut contenir un abonnement, voyages TER BreizhGo, pack 5 voyages, abonnement TER BreizhGo.

Cette carte est également utilisable sur les réseaux urbains de Brest (BIBUS) Quimper (QUB) Rennes (STAR).



Sur La Forest :

Bientôt, nous vous tiendrons informés rapidement... 😊

Urbanisme

➤ Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- o CONGARD Jeanne – Remplacement toiture
29bis Route de Kerhuon
- o DIDIERJEAN Mathieu – Portail + Cabanon
3bis Route de Kergréac'h
- o THEPAUT Jean-Charles – Muret
17 Coteau de Kergrall
- o FAUGLAS Thierry – Garage
4 Ker Arzel
- o TUDO DELER Arnaud – Extension
30 Route de Kerhuon
- o LEOST Nibert – Changement fenêtre et porte
5 Route de Kerjakez
- o BOLORE Gaëtan – Appentis
13bis Street Nevez

Accords :

- o ALBAR Jean-Bernard – Abri de jardin
19 Coteau de Kergrall

➤ Permis de construire

Demande :

- o REUNGOAT Christine – Maison individuelle
2 Kerdeniel
- o PIRIOU Florian – Maison individuelle
7 Kerdeniel
- o SPARFEL Florian – Suppression menuiserie
16 route de Beg Ar Groas

Accord :

- o SAS BL IMMO – Maison individuelle
3 Kerdeniel
- o YILDIRIMCAM Ahmet – Maison individuelle
1 Kerdeniel
- o QUILLIEN Jérémy – Maison individuelle
2 Kerdeniel

Entretien – travaux

La route de l'Elorn à partir du **7 mars 2022** pour une durée de 2 semaines sera en cours de rénovation.

La circulation sera ralentie, de nombreux engins seront à la manœuvre. Prudence !

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives.



État civil

Naissances :

LE SAËC Elouan

21/01/2022 – 6 rue de kéramanach

LE DEZ Iris

30/01/2022 – 3 place de Rochebrune

MORVAN Romy

11/02/2022 – 1 Cobalan

Décès :

LE GUEN Gabriel

30/01/2022 – La Grande Palud

MARZIN André

13/02/2022 – 10 Rue Duguesclin

Publication de mariage :

- M. DEWULF Yohann, commercial et Mme LEBRETON Nadège, assistante maternelle, 10 rue des Charmes.

Environnement

➤ Abords école Ste Anne

Une partie des grands arbres situés le long de l'école Ste Anne ont été élagués ou abattus.

Une demande conjointe des enseignantes et des parents d'élèves pour sécuriser l'entrée de l'école et éclaircir la cour de récréation.



➤ Sentier du littoral

Sur le sentier du littoral, au niveau du quartier de la Gare, chute de nombreux arbres.

Difficulté de passage, soyez prudents notamment en zone boisée !



Frelon

Le frelon asiatique, connu également sous le nom scientifique de "*Vespa velutina nigrithorax*", est une espèce de frelon envahissante et nuisible notamment pour les pollinisateurs et donc pour la biodiversité.

Les individus s'en prennent en général aux jardins et aux vergers et constituent un véritable danger pour les abeilles, dont ils se nourrissent activement.

Ils s'installent principalement dans les zones habitées sources de nourritures et reviennent souvent d'année en année dans les mêmes secteurs.

Dès le mois de mars, les reines construisent un nid primaire où elles pondent pour constituer leur colonie. Ces nids primaires qui vont de la taille d'une balle de ping-pong à celle d'un petit melon sont installés à l'abri de la pluie sous toitures, abris de jardins, carports et les œufs donnent naissance à des ouvrières 40 jours après la ponte.

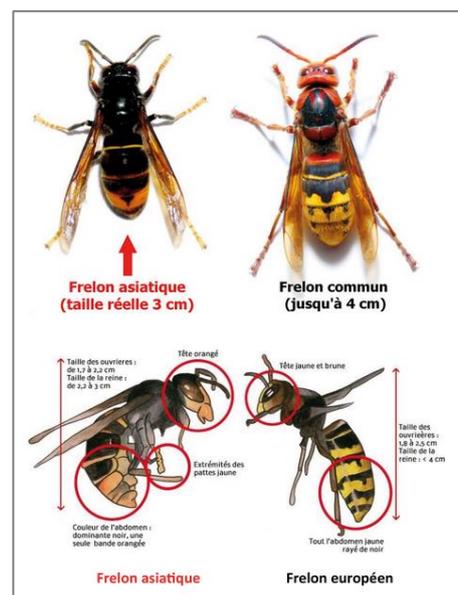
Pour participer à la destruction de ce nuisible, c'est la destruction des reines et des nids primaires qui est efficace. Si le nid n'est pas détruit, la colonie va entamer la construction d'un nid secondaire à partir de juillet-août dans les arbres, les haies pour ensuite abandonner progressivement le nid primaire. Ces nids peuvent atteindre comme à la Grande Palud dernièrement jusqu'à 2 mètres de circonférence avec une population qui peut atteindre jusqu'à 3000 frelons.

Nous vous invitons toutes et tous à être vigilants et à observer autour de vous pour détecter ces nids et les signaler aux référents de la commune pour destruction prise en charge par la CAPLD.

7 piégeurs bénévoles Forestois participent avec des pièges sélectifs à attirer les reines avec des pièges fournis par la CAPLD et la commune.

Les Frelons asiatiques sont parfois dangereux pour l'homme, dans les cas où ceux-ci essaient de les déloger, ce qui peut mener à des piqûres et à certaines complications.

Le frelon asiatique est aisément reconnaissable par sa couleur beaucoup plus noire et aussi par sa taille plus petite que le frelon européen.



École Georges Brassens

Opération Récup' journaux APE :

Samedi 5 mars de 11h à 12h

Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.



SEULEMENT 12€ LA PART

Kig ha Farz

À PARTIR DE 11H30 À EMPORTER

APE G. BRASSENS

RÉSERVATION PAR MAIL:
ape.école.g.brassens.lfl@gmail.com
ou au 06 35 22 95 61

DIM 20 MARS

Buvette en extérieur! Ben oui on n'allait pas vous laisser comme ça!

PENSEZ À VOS RÉCIPIENTS

École Sainte Anne

Les portes ouvertes de l'école auront lieu le samedi 30 Avril de 10h à 12h.

Cette matinée sera l'occasion pour les nouveaux parents de rencontrer l'équipe pédagogique et de visiter les locaux.

Si vous désirez inscrire votre enfant pour la rentrée 2022/2023, vous pouvez également contacter la directrice Nathalie Fily par téléphone (02 98 44 77 53 ou 06 71 41 58 24) ou par mail (steanne.laforestlanderneau@gmail.com) afin de convenir d'un rendez-vous pour une visite.

Foyer des jeunes

Ouverture du foyer

En période scolaire : le mercredi
8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Pendant les vacances : LMMJV 13h30 - 17h30

Fabienne et Christine accueillent les enfants et sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

12 Places

Inscriptions et renseignements par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou mail :

foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com

Foyer fermé le mercredi 2 et 9 mars (animatrices en formation)

Vie Associative

Club « Val Elorn »

Randonnées pédestres ouverte à tous. Pour les sorties rendez-vous "parking de l'église" à 13 h 30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés.



Renseignements auprès de Daniel LARVOR : 02 98 20 31 51 ; ou

Gisèle HALLEGOUET : 02 98 20 25 95.

Lundi 7 mars : l'hôpital Camfrout (tibidy) ; lundi 14 mars : Saint-Meen (sud) ; lundi 21 mars : le costour\saint-marc ; lundi 28 mars : la martyre ; lundi 4 avril : la forest (la grande palud).

Une marche de 7/8 km tous les lundis. Renseignements auprès de Christine Morvan : 02 98 20 22 07.

Une petite marche 4/5 km les trois premiers lundis du mois. Renseignements auprès de Jean-Yves Morvan : 02 98 20 22 07.

Pour le covoiturage masque obligatoire.

Qualification de belote : jeudi 10 mars à Guipavas.

Inter-club jeudi 17 à Saint-Divy.

Le savez-vous : lundi 4 avril au Douvez.

Qualification pétanque : jeudi 14 à Pencran.

Amical Laïque

Dimanche 6 mars 2022 - 15h30

LA FOREST LANDERNEAU - Salle polyvalente
Concert du 50^e anniversaire de l'amicale laïque

Participation libre

Claude Couamme

interprète
les grands auteurs
de la chanson
française

courriel : al.laforest29@gmail.com

téléphone : 06 83 28 71 79

JGF Foot

Samedi 19 mars : rassemblement des poucets salle omnisports (14h/18h).

Dimanche 20 mars : salon du bien-être salle omnisports (30 exposants) (10h/18h).

Juin : opération ferraille.

Les petites foulées

Le dimanche 6 février 26 coureurs et marcheurs des Petites Foulées se sont rendus à Cléder pour la première sortie de l'année à l'extérieur. Deux circuits de 10 et 15 kms étaient proposés pour parcourir le GR 34 entre



Kerfissien et l'anse du Guilliec sans chrono et dans la bonne humeur. La matinée s'est terminée par une collation. L'initiative sera renouvelée dans la saison.

Arrête ton char !

Carnaval de la Lune Étoilée 2022

Défilé le dimanche 3 avril

Dernier appel à ceux d'entre vous qui souhaiteraient participer au défilé autour du char "Coco" des communes de La Forest-Landerneau et Saint Divy le dimanche 3 avril prochain et qui ne se seraient pas encore manifestés. Vous êtes encore les bienvenus !! Si vous êtes motivés, venez nous rencontrer pour essayer les costumes et découvrir les pas qui seront dansés autour du char, à :



la salle polyvalente de St Divy, route du Vally Ledan le samedi 5 mars de 13h30 à 16h30.

Si vous souhaitez participer mais ne pouvez pas venir à notre rencontre le 5 mars, n'hésitez pas à nous envoyer un message à arretetonchar.lflsd@gmail.com Nous sommes déjà une belle équipe, mais plus on est de fous, plus on rit !!

Annonces

Les Petites graines

Le camion sera présent tous les **lundis de 17h à 19h.**

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 15h à 19h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.

Commandes au : 06 17 32 36 15



L'accueil de loisirs de Saint-Divy / La Forest-Landerneau recherche plusieurs animateurs(trices) pour certains mercredis de l'année scolaire.

Contact : saint-divy@epal.asso.fr ou 07 69 84 43 06

Nous hébergeons une poule rousse depuis environ 3 semaines route du Château Elle n'est pas craintive. Nous recherchons son ou sa propriétaire.

Tel : 06 82 59 18 03

A vendre : trampoline diamètre 3,65m – 2014

Bon état : 50€ - Tél : 02 98 20 30 31.

Donne palmiers : 06 25 84 29 34

Café de la Gare

A partir du 1^{er} mars

Exposition de photographies de Stéphane Ac'h PALIMPSESTE

Brest, d'une rive à l'autre, via le pont de Recouvrance, qui surplombe la Penfeld et son arsenal, le complexe militaire, au gré des lumières, des ambiances, des brumes et des crachins.

organisé par « Ti Ar Vro Landerne-Daoulaz »

Dimanche 6 mars

Apéro – Huîtres

A partir de 11h30, huîtres (de Kersanton, Loperhet) sur place ou à emporter

Dimanche 13 mars

Repas créole (ou plat végétarien)

par « Tatie dans tous ses états »

Dimanche 20 mars

Repas crêpes

par la crêperie ambulante Rock ha Billig

Dimanche 27 mars

Burgers, frites, tacos

avec le food-truck « Ze Guppy's food »

Tania Réflexologue : « A l'écoute de votre corps »

Je vous propose des séances de réflexologie plantaire et palmaire à votre domicile. La réflexologie permet d'apaiser différents troubles : stress, angoisses, troubles du sommeil, tendinites, troubles digestifs, sciatique... Contact : 06 64 76 52 13 -

tania.queffelec@yahoo.fr

Pour plus d'informations, tarifs et carte cadeau :

taniaqueffelec reflexologue.wordpress.com

SAUVONS LES HIRONDELLES !

La LPO effectue actuellement une campagne de recensement et de sensibilisation pour la protection des hirondelles et des martinets.

Vous avez la chance d'avoir des nids d'hirondelles sur vos bâtiments

et nous vous remercions de contribuer à sauver ce magnifique oiseau si proche de nous, en le laissant nicher chez vous.

Depuis 30 ans la population des hirondelles a diminué en moyenne de 40%. Les principales causes de ce déclin sont dues à l'homme : destruction des nids, utilisation d'insecticides (effondrement de leur alimentation).

Les nids ne doivent pas être détruits, même après le départ des hirondelles, ils seront repris l'année suivante.

Les hirondelles occupent toujours le même nid. Épuisées par leur migration, elles ont moins de chance de survie et de mener à terme leur nichée si elles doivent reconstruire un nid, ce qui leur prendrait environ 30 jours.

Elles ont déjà du mal à trouver de la boue pour leur nid. Vous pouvez les aider en disposant au sol de la boue argileuse dans un endroit bien éclairé. Pour prévenir les salissures en façade posez une planchette à 50 cm sous le nid.

Les hirondelles jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes ; elles permettent en particulier de lutter naturellement contre les moustiques.

Nous vous accompagnons pour une meilleure cohabitation. Pour toute demande d'information, et particulièrement avant tout travaux, adressez-nous un mail à hirondelles29@lpo.fr (Groupe « Hirondelles & Martinets »), en indiquant vos coordonnées téléphoniques, ou contactez-nous au 07 49 22 17 84.

LES HIRONDELLES & LES MARTINETS SONT DES OISEAUX PROTEGES
Article L415-3 du code de l'environnement.

La destruction intentionnelle des nids, lors de travaux de rénovation et d'entretien de bâtiments, ou par souci de propreté, est malheureusement une pratique courante.

Pourtant, en France, ces oiseaux, leurs nids et leurs couvées sont protégés par la loi.

Tout responsable d'une infraction constitutive d'un délit s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 150.000 € et 3 ans d'emprisonnement.



Date de mise à jour : octobre 2021. Informations validées par l'association nationale LPO France.

Le service de soins infirmiers à domicile d'Amadeus Aide et Soins recrute, pour la réalisation de soins d'hygiène, relationnels et de confort auprès de personnes âgées et ou en situation de handicap, des aides soignant(e)s/AMP/AES en CDI sur les secteurs de Lesneven et de Plabennec et en CDD sur le secteur de Landerneau. Les postes sont à pourvoir dès que possible à temps partiel.

Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à recrutement@amadeus-asso.fr
Tél : 02 98 21 12 40

L'association ADMR Lesneven-Océane organise des ateliers de sophrologie animés par une professionnelle diplômée dans huit des diverses communes de son territoire allant de Kerlouan à Saint Divy. Si vous êtes intéressé merci de confirmer votre participation au 02.98.00.64.05.

COLLECTIF CINE

Projections associatives du Pays de Landerneau

« Une fois par mois, un film qui dérange... ou pas »

« Dans l'intimité du lien »

Film documentaire réalisé par Anne Jochum
co-produit avec l'association Parentel

proposé par les 3 Relais Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas : RPE Interco, RPE Daoulas et RPE Landerneau.

Jeudi 10 mars
Cinéma LE ROHAN à 20h15 - 5 €

Collectif-ciné des Associations du pays de Landerneau : cocila@istes.infini.fr
Facebook [collectifciné](https://www.facebook.com/collectifciné)

MFR –Plounévez-Lochrist - Cultivons nos réussites
Propose 3 journées d'informations sur rdv :
Ven 11 mars – 17h à 20h
Sam 12 mars – 9h à 17h
Ven 20 mai 17h à 20h

Formation par alternance et par apprentissage
Informations : 02 98 61 41 30 www.mfr-plounevez.com

MFR –Plabennec & Ploudaniel
Propose 2 journées d'informations sur rdv :
Ven 11 mars – 17h à 20h
Sam 12 mars – 9h à 17h

Formation par alternance et par apprentissage
Informations : 02 98 40 40 73
mfr.plabennec@mfr.asso.fr
www.mfr-plabennec-ploudaniel.fr

cei
Centre d'Échanges Inter-culturels

**Jeunes lycéens étrangers
Japonais, Brésiliens et Allemands
recherchent une famille d'accueil**

Renseignements :
Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
v.simon@groupe-cei.fr

Responsable locale:
Sylvain PICHON
29000 QUIMPER
contact@speakandoo.fr
06 58 22 72 94



Il reste tellement de choses à écrire sur
L'Histoire de la rade de Brest
Retraçons-la ensemble

SUR

historade.fr



Logos: Brest, UBO, OMS, ZEP, Blue

LANDERNEAU
FOIRE
BIO
19/20 MARS 2022
à viz Meurzh



➤ Population

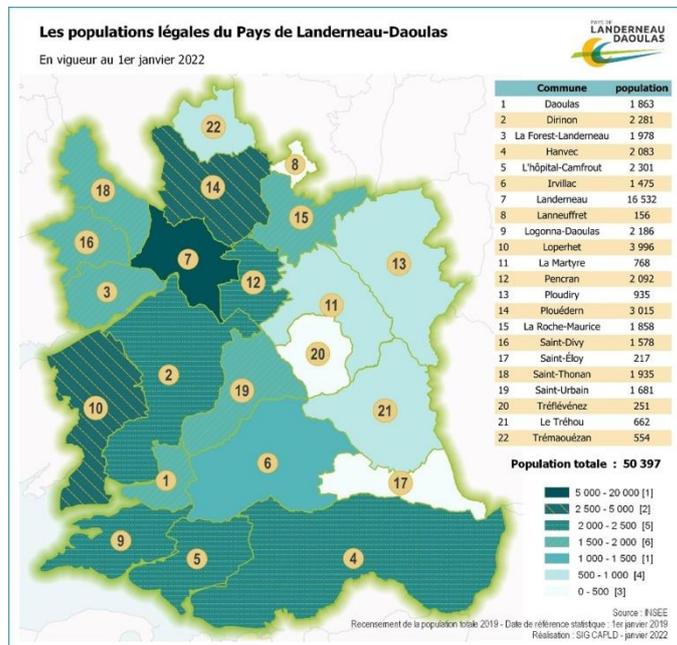
Notre population continue d'augmenter. Nous sommes désormais 50 397 habitants dans le Pays de Landerneau-Daoulas !

Les derniers chiffres de l'INSEE confirment la bonne nouvelle : notre territoire gagne 289 habitants par rapport au 1er janvier 2021.

Dans le top 4 des grandes gagnantes cette année, on retrouve les communes de :

- ✓ Loperhet (+76 habitants),
- ✓ Plouédern (+67),
- ✓ Pencran (+40)
- ✓ La Forest-Landerneau (+34).

Ces quatre dernières années, le territoire confirme sa belle dynamique et a ainsi gagné 1 013 habitants.



➤ Poubelle

Voici l'analyse d'une partie de nos poubelles jaunes courant 2021.

Nous pouvons améliorer le tri afin de recycler davantage et mieux.

Poursuivons nos efforts !



➤ Conseiller numérique

Un espace numérique est à la disposition des habitants de l'agglomération à la Maison des services au public à Landerneau depuis le 24 février

3 postes sont disponibles et une aide peut vous être apportée.

➤ Le numérique à la portée de tous !

La CAPLD vous propose une enquête publique sur les usages des outils numériques, intitulée « Le numérique à la portée de tous ! ».

Cette enquête doit permettre de déterminer les attentes de la population sur les thèmes nécessitant un accompagnement, et également de sonder la forme la plus pertinente d'inclusion numérique (atelier collectif, individuel ou permanences).

Enquête à compléter en suivant le lien <https://forms.gle/zkXssUCnzzZmeSVT8> ou l'exemplaire papier en page 13.

👉 **Date butoir fixée au 31 mars 2022** pour retourner le document papier complété en boîte aux lettres de la mairie.

11. Parmi ces 7 thèmes d'atelier, numérotez par ordre de préférence, ceux que vous souhaiteriez découvrir ou approfondir.*
(Votre thème privilégié portera le numéro 1, celui le moins intéressant portera le numéro 7. Veuillez classer au minimum 4 thèmes)

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, tablette, smartphone).
- Maîtriser les fonctions d'un navigateur internet.
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriers électroniques.
- Gérer ses mots de passe.
- Utiliser un logiciel de bureautique (traitement de texte, feuille de calcul, outil de présentation).
- Gérer ses fichiers numériques (stocker, organiser, sauvegarder).
- Acheter ou vendre sur Internet.

Afin que nous puissions vous tenir informé des dates d'ateliers à venir, merci d'indiquer vos coordonnées (non obligatoire) :

(Ecrivez en caractère MAJUSCULE)

Téléphone : _____

Adresse courriel (courrier électronique): _____

Les données personnelles collectées seront communiquées aux seuls destinataires concernés par le traitement, et légalement habilités. Les données ne seront pas transférées en dehors de l'Union européenne. Elles ne seront conservées que pour une durée maximale de 3 ans.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez accéder aux données vous concernant, et demander leur rectification ou leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime. Vous pouvez exercer ces droits directement auprès du Responsable de traitement, ou de son Délégué à la protection des données à l'adresse : Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas Maison des Services Publics Maison des Services Publics - BP 849 29208 Landerneau. Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Enquête  5 minutes

Le numérique à la portée de tous !

Parce que nous ne sommes pas tous égaux face au numérique

Votre commune, en collaboration avec la Communauté d'Agglomérations du Pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD) et la Maison Pour Tous/Centre Social de Landerneau, réalise cette enquête en vue de la mise en place d'accompagnements gratuits vers l'autonomie dans les usages des outils numériques (ordinateur, téléphone, tablette). Tout résident du territoire âgé de plus de 14 ans est invité à répondre à l'enquête.

Déposez-la complétée avant le **31 Mars 2022** dans la boîte aux lettres de votre mairie,

OU répondez directement sur votre appareil connecté en photographiant/flashant ce « QR code » : _____
(Munissez-vous d'une application dédiée si nécessaire)



Cette enquête respecte les règles édictées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Vous pouvez répondre à chaque question en toute confidentialité.

Merci par avance pour votre précieuse participation !

1. Quel âge avez-vous ?

- Entre 14 et 20 ans
- Entre 21 et 35 ans
- Entre 36 et 45 ans
- Entre 46 et 55 ans
- Entre 56 et 65 ans
- Plus de 65 ans

2. Quelle est votre situation professionnelle ? (Situation principale)

- Employé
- Profession libérale /indépendant
- En recherche d'emploi
- En retraite
- En formation (enseignement secondaire, supérieur, formation professionnelle)
- Autre : _____

3. Dans quelle commune résidez-vous ? (Ecrivez en caractère MAJUSCULE)

4. Quel type d'équipement possédez-vous à titre personnel ?*

Est-il récent ? (Cochez la/les case(s) correspondante(s)) * = Plusieurs réponses possibles

	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Accès à internet (fixe ou mobile)			
Téléphone tactile (smartphone)			
Tablette tactile			
Ordinateur portable			
Ordinateur fixe			
<input type="checkbox"/> Aucun équipement			

5. Quel(s) usage(s) faites-vous de votre équipement numérique ?*

A quelle fréquence ? (Cochez la/les case(s) correspondante(s))

	Plusieurs fois par jour	Plusieurs fois par semaines	Occasionnellement si besoin	Jamais
Démarche administrative (exemples : Emploi, maladie, impôts)				
Achat ou vente de produit ou de service				
Communication (exemples : Courriel/mail, appel vidéo, messagerie instantanée, partage de fichier)				
Recherche d'une information précise (exemples : Information pratique, santé, événement culturel ou sportif)				
Diversissement (exemples : Lecture, vidéo, streaming, jeux vidéo, audio)				
Autre : _____				

6. Lorsque vous avez connu une difficulté à utiliser un outil numérique, quelle(s) personne(s) a/ont pu vous apporter une aide ?*

- Personne de mon entourage (famille, ami, voisin, collègue de travail)
 Agent du service public (exemples : mairie, Pôle Emploi, CCAS)
 Membre d'association (précisez) : _____
 Aucune personne, j'ai cherché par moi-même sur Internet
 Aucune personne, je suis rapidement passé à autre chose.

7. Pour quel(s) type(s) d'usage(s) cette/ces personne(s) vous a/ont accompagné ?* (Référez-vous aux exemples de la question 5)

- Démarche administrative
 Achat ou vente de produit ou service
 Communication
 Recherche d'information précise.
 Diversissement
 Autre : _____

8. Selon vous, pour quelle(s) raison(s) pouvez-vous être en difficulté face à

l'utilisation d'un outil numérique ?*

- Je ne dispose pas de l'équipement nécessaire ou il est non opérationnel.
 Je ne m'y intéresse pas.
 Je me disperse en naviguant d'un site à l'autre. Je m'y perds.
 Je ne sais pas si je peux faire confiance au contenu consulté (fausse information, virus informatique, confidentialité).
 Je ne parviens pas à reproduire l'action que l'on m'a montrée.
 Je n'ose pas demander de l'aide.
 Autre : _____

9. Avez-vous déjà renoncé à une aide publique car la démarche à réaliser en ligne était trop complexe ?

OUI NON

10. Seriez-vous prêt à vous déplacer dans une commune voisine afin de suivre un atelier numérique collectif ?

OUI NON